

# Variables aléatoires

Cours de É. Bouchet – PCSI

19 février 2025

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Variables aléatoires</b>	<b>2</b>
1.1	Définition et notations . . . . .	2
1.2	Loi d'une variable aléatoire . . . . .	2
1.3	Variables aléatoires usuelles . . . . .	3
1.4	Loi conditionnelle . . . . .	4
<b>2</b>	<b>Couples de variables aléatoires</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>Indépendance de variables aléatoires</b>	<b>5</b>
3.1	Définition et premières propriétés . . . . .	5
3.2	Lemme des coalitions . . . . .	6
3.3	Retour sur les variables aléatoires binomiales . . . . .	6

# 1 Variables aléatoires

## 1.1 Définition et notations

### Définition 1.1 (Variable aléatoire)

Soit  $\Omega$  un univers fini. On appelle **variable aléatoire** toute application définie de  $\Omega$  vers un ensemble  $E$ . Si  $X$  est une variable aléatoire, on note  $X(\Omega) = \{X(\omega) \mid \omega \in \Omega\}$  l'ensemble des valeurs prises par  $X$ .

**Remarque.** Puisque  $\Omega$  est un univers fini,  $X(\Omega)$  est un ensemble fini. On parle alors de variable aléatoire finie.

**Exemple.** On lance  $n$  fois une pièce équilibrée, en notant 1 pour face et 0 pour pile. Alors  $\Omega = \{0, 1\}^n$ .

1. Soit  $X_1$  la fonction qui à un tirage associe 1 si le premier lancer donne face, 0 sinon. C'est une variable aléatoire et  $X_1(\Omega) = \{0, 1\}$ .
2. Soit  $X_2$  la fonction qui à un tirage associe le nombre de face. C'est une variable aléatoire et  $X_2(\Omega) = \llbracket 0, n \rrbracket$ .
3. Soit  $X_3$  la fonction qui à un tirage associe le rang d'apparition du premier pile, s'il existe, et 0 sinon. C'est une variable aléatoire et  $X_3(\Omega) = \llbracket 0, n \rrbracket$ .

**Remarque.** On utilise des notations entre parenthèses ou accolades pour désigner les événements associés à une variable aléatoire  $X$ . Par exemple,

L'événement «  $X$  prend la valeur  $x$  » est noté  $\{X = x\}$  ou  $(X = x)$ .

L'événement «  $X$  prend une valeur inférieure à  $x$  » est noté  $\{X \leq x\}$  ou  $(X \leq x)$ .

L'événement «  $X$  prend une valeur de l'ensemble  $A$  » est noté  $\{X \in A\}$  ou  $(X \in A)$ .

À l'intérieur d'une probabilité, on s'autorise pour des raisons de lisibilité à retirer les accolades ou parenthèses supplémentaires. On peut donc écrire  $P(X = x)$  en lieu et place de  $P(\{X = x\})$  ou  $P((X = x))$ .

### Proposition 1.2 (Système complet d'événements lié à une variable aléatoire)

Soit  $X$  une variable aléatoire finie, alors  $(\{X = x\})_{x \in X(\Omega)}$  est un système complet d'événements.

**Exemple.** On reprend la variable aléatoire  $X_1$  de l'exemple précédent. Alors  $(\{X_1 = 0\}, \{X_1 = 1\})$  est un système complet d'événements, qui correspond à la disjonction de cas « le premier lancer donne pile » et « le premier lancer donne face ».

## 1.2 Loi d'une variable aléatoire

### Définition 1.3 (Loi d'une variable aléatoire)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probablisé et  $X$  une variable aléatoire, on appelle **loi de  $X$**  l'application  $P_X$  définie de  $\mathcal{P}(X(\Omega))$  dans  $[0, 1]$  par :

$$\forall A \subset X(\Omega), \quad P_X(A) = P(X \in A).$$

### Proposition 1.4 (La loi d'une variable aléatoire est une probabilité)

Soit  $X$  une variable aléatoire, l'application  $P_X$  est une probabilité sur  $X(\Omega)$ .

**Remarque.** Comme  $P_X$  est une probabilité, elle est entièrement déterminée par sa distribution de probabilités  $(P(X = x))_{x \in X(\Omega)}$ . En particulier, pour tout  $A \in \mathcal{P}(X(\Omega))$ ,  $P_X(A) = P(X \in A) = \sum_{x \in A} P(X = x)$ .

**Remarque.** Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires. On note  $X \sim Y$  la relation  $P_X = P_Y$ .

**Exercice 1.** On lance une pièce équilibrée, et on définit la variable aléatoire  $Z$  comme valant 0 si la pièce donne face, et 1 sinon. Déterminer la loi de  $Z$ .

**Exercice 2.** Soient  $\alpha \in \mathbb{R}$  et  $n \in \mathbb{N}^*$ . On considère la  $n$ -liste  $(u_1, \dots, u_n)$  définie pour tout  $i \in \llbracket 1, n \rrbracket$  par  $u_i = \alpha \times i$ . Cette  $n$ -liste définit-elle une loi d'une variable aléatoire réelle ?

**Proposition 1.5** (Variable aléatoire  $g(X)$ )

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé. Soit  $X$  une variable aléatoire à valeurs dans un ensemble  $E$  et  $g$  une fonction définie sur  $E$ . La fonction  $g(X)$  est également une variable aléatoire et pour tout  $A \in \mathcal{P}(g(X(\Omega)))$ ,

$$P_{g(X)}(A) = P(g(X) \in A) = \sum_{\substack{x \in X(\Omega) \\ g(x) \in A}} P(X = x).$$

**Remarque.** En particulier, si  $X$  et  $Y$  sont deux variables aléatoires telles que  $X \sim Y$ , et si la composition par  $g$  est bien définie,  $g(X) \sim g(Y)$ .

**Exercice 3.** Soit  $X$  une variable aléatoire telle que  $X(\Omega) = \{-1, 1, 2\}$ ,  $P(X = -1) = \frac{4}{9}$ ,  $P(X = 1) = \frac{4}{9}$  et  $P(X = 2) = \frac{1}{9}$ . On pose  $Y = X^2$ , déterminer la loi de  $Y$ .

### 1.3 Variables aléatoires usuelles

**Définition 1.6** (Loi uniforme)

Soit  $E$  un ensemble fini non vide. Une variable aléatoire  $X$  suit la loi **uniforme** sur  $E$ , ce qu'on note  $X \sim \mathcal{U}(E)$ , lorsque  $P_X$  est la probabilité uniforme sur  $E$ , c'est-à-dire :

$$\forall A \in \mathcal{P}(E), \quad P_X(A) = P(X \in A) = \frac{\text{Card}(A)}{\text{Card}(E)}.$$

**Remarque.** Si  $X \sim \mathcal{U}(E)$ , on a en particulier  $X(\Omega) = E$  et  $\forall k \in E, P(X = k) = \frac{1}{\text{Card}(E)}$ .

**Exemple.** Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ , on effectue un tirage dans une urne contenant des boules numérotées de 1 à  $n$ . Soit  $X$  le numéro de la boule tirée, alors  $X \sim \mathcal{U}(\llbracket 1, n \rrbracket)$ .

**Définition 1.7** (Loi de Bernoulli)

Une variable aléatoire  $X$  suit la loi **de Bernoulli** de paramètre  $p \in [0, 1]$ , ce qu'on note  $X \sim \mathcal{B}(p)$ , lorsque :

$$X(\Omega) = \{0, 1\} \quad \text{et} \quad P(X = 1) = p, \quad P(X = 0) = 1 - p.$$

**Remarque.** On interprète souvent un tirage de variable de Bernoulli comme le résultat d'une expérience, avec la convention que  $\{X = 1\}$  représente un succès et  $\{X = 0\}$  un échec.

**Exercice 4.** On suppose que  $X \sim \mathcal{B}(p)$ . Quelle est la loi de la variable aléatoire  $X^2$  ?

**Définition 1.8** (Variable indicatrice d'un événement)

Soit  $\Omega$  un univers fini et  $E \in \mathcal{P}(\Omega)$ . La variable aléatoire  $X$  définie par  $\begin{cases} X = 1 \text{ si } E \text{ est réalisé} \\ X = 0 \text{ sinon} \end{cases}$  est appelée la **variable indicatrice de l'événement**  $E$ . On la note  $\mathbb{1}_E$ .

**Exemple.** On lance un dé. Soit  $A$  l'événement « tirer un numéro pair ». La variable aléatoire  $\mathbb{1}_A$  vaut 1 si on tire un numéro pair et 0 sinon.

**Remarque.** La variable indicatrice  $\mathbb{1}_E$  suit une loi de Bernoulli de paramètre  $p = P(E)$ .

### Définition 1.9 (Loi binomiale)

Une variable aléatoire  $X$  suit la loi **binomiale** de paramètres  $p \in [0, 1]$  et  $n \in \mathbb{N}^*$ , ce qu'on note,  $X \sim \mathcal{B}(n, p)$ , lorsque :

$$X(\Omega) = \llbracket 0, n \rrbracket \quad \text{et} \quad \forall k \in \llbracket 0, n \rrbracket, \quad P(X = k) = \binom{n}{k} p^k (1-p)^{n-k}.$$

**Remarque.**  $X \sim \mathcal{B}(1, p) \Leftrightarrow X \sim \mathcal{B}(p)$ .

On proposera une interprétation du cas général  $\mathcal{B}(n, p)$  dans la suite du chapitre, quand on aura défini la notion d'indépendance pour des variables aléatoires.

## 1.4 Loi conditionnelle

### Définition 1.10 (Loi conditionnelle d'une variable aléatoire)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini,  $X$  une variable aléatoire et  $A \in \mathcal{P}(\Omega)$  tel que  $P(A) > 0$ .

On appelle **loi conditionnelle de  $X$  sachant  $A$**  la loi de  $X$  pour la probabilité  $P_A$ , c'est-à-dire l'application de  $\mathcal{P}(X(\Omega))$  dans  $[0, 1]$  qui à  $B \subset X(\Omega)$  associe  $P_A(X \in B)$ .

**Remarque.** La loi conditionnelle de  $X$  sachant  $A$  est entièrement déterminée par la distribution de probabilités  $(P_A(X = x))_{x \in X(\Omega)}$ .

**Exercice 5.** Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ . On choisit un entier  $X$  au hasard entre 1 et  $2n$ . Quelle est la loi de  $X$  sachant  $\{X \leq n\}$  ?

## 2 Couples de variables aléatoires

### Définition 2.1 (Couple de variables aléatoires)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini. On appelle **couple de variables aléatoires** toute variable aléatoire définie sur  $\Omega$  et à valeurs dans un produit.

**Exemple.** Soit  $X, Y$  deux variables aléatoires. L'application  $Z$  définie sur  $\Omega$  par  $\omega \mapsto (X(\omega), Y(\omega))$  est un couple de variables aléatoires. On note  $Z = (X, Y)$ .

### Définition 2.2 (Loi conjointe, lois marginales)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini et  $X, Y$  deux variables aléatoires sur  $\Omega$ .

- On appelle **loi conjointe de  $X$  et  $Y$**  la loi  $P_{(X, Y)}$  du couple de variables aléatoires  $(X, Y)$ .
- On appelle **première loi marginale** de  $(X, Y)$  la loi  $P_X$  de la variable aléatoire  $X$ , et **deuxième loi marginale** la loi  $P_Y$  de la variable aléatoire  $Y$ .

**Remarque.** Ces définitions et leurs propriétés s'étendent sans difficultés à des  $n$ -uplets de variables aléatoires.

**Remarque.** On a  $(X, Y)(\Omega) \subset X(\Omega) \times Y(\Omega)$ . Pour déterminer la loi conjointe d'un couple, on peut ainsi se contenter d'étudier la distribution de probabilités  $(P(X = x \text{ et } Y = y))_{(x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega)}$ .

Attention quand même : dans le cas général, il n'y a pas égalité entre  $(X, Y)(\Omega)$  et  $X(\Omega) \times Y(\Omega)$ .

**Remarque.** Pour alléger les notations, on note souvent  $P(X = x, Y = y)$  à la place de  $P(X = x \text{ et } Y = y)$ .

**Exercice 6.** On lance deux dés. On note  $X$  le plus grand des deux chiffres obtenus et  $Y$  le plus petit. Déterminer la loi conjointe de  $(X, Y)$ .

**Exercice 7.** Une urne contient 3 boules blanches, 4 boules vertes et 5 boules bleues. On tire simultanément 3 boules dans l'urne. Parmi les boules ainsi obtenues, on note  $X$  le nombre de boules blanches et  $Y$  le nombre de boules vertes. Déterminer la loi conjointe de  $(X, Y)$ .

**Proposition 2.3** (Calcul des lois marginales à partir de la loi conjointe)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini et  $X, Y$  deux variables aléatoires sur  $\Omega$ . La loi conjointe  $P_{(X,Y)}$  du couple  $(X, Y)$  détermine entièrement ses lois marginales  $P_X$  et  $P_Y$ . Plus précisément,

$$\forall x \in X(\Omega), \quad P(X = x) = \sum_{y \in Y(\Omega)} P(X = x, Y = y),$$

$$\forall y \in Y(\Omega), \quad P(Y = y) = \sum_{x \in X(\Omega)} P(X = x, Y = y).$$

**Remarque.** Dans le cas général, il n'est par contre pas possible d'obtenir la loi conjointe à partir des lois marginales.

**Remarque.** Si la loi du couple est résumée dans un tableau à double entrée, les lois marginales s'obtiennent donc en sommant les éléments de chaque ligne ou de chaque colonne.

**Exercice 8.** On se place de nouveau dans le contexte de l'exercice 6. Déterminer les lois marginales de  $X$  et  $Y$ .

### 3 Indépendance de variables aléatoires

#### 3.1 Définition et premières propriétés

**Définition 3.1** (Indépendance de deux variables aléatoires)

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires définies sur un univers  $\Omega$ . On dit qu'elles sont **indépendantes** et on note  $X \perp\!\!\!\perp Y$  lorsque pour tout  $A \in \mathcal{P}(X(\Omega))$  et tout  $B \in \mathcal{P}(Y(\Omega))$ , les événements  $\{X \in A\}$  et  $\{Y \in B\}$  sont indépendants.

**Proposition 3.2** (Distribution de probabilités d'un couple de variables indépendantes)

Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires définies sur un univers  $\Omega$ . Elles sont indépendantes si et seulement si la distribution de probabilités de  $(X, Y)$  est donnée par :

$$\forall (x, y) \in X(\Omega) \times Y(\Omega), \quad P(X = x, Y = y) = P(X = x)P(Y = y).$$

**Remarque.** Dans le cas où  $X$  et  $Y$  sont des variables aléatoires indépendantes (et dans ce cas seulement), on peut donc déterminer la loi conjointe du couple  $(X, Y)$  à partir des deux lois marginales.

**Exemple.** On tire deux dés et on note  $X$  le résultat du premier dé,  $Y$  celui du deuxième dé. Les variables aléatoires  $X$  et  $Y$  sont alors indépendantes. En particulier,

$$\forall (i, j) \in \llbracket 1, 6 \rrbracket^2, \quad P(X = i, Y = j) = P(X = i)P(Y = j) = \frac{1}{6} \times \frac{1}{6} = \frac{1}{36}.$$

**Remarque.** Pour montrer que deux variables aléatoires  $X$  et  $Y$  ne sont pas indépendantes, il suffit de trouver  $x \in X(\Omega)$  et  $y \in Y(\Omega)$  tels que  $P(X = x, Y = y) \neq P(X = x)P(Y = y)$ .

Souvent, on cherche  $x \in X(\Omega)$  et  $y \in Y(\Omega)$  tels que  $P(X = x, Y = y) = 0$  et  $P(X = x) \neq 0, P(Y = y) \neq 0$  (c'est-à-dire on cherche s'il y a des zéros dans le tableau de la loi conjointe).

**Exercice 9.** On tire deux dés simultanément. On note  $X$  la somme des deux dés et  $Y$  leur produit, montrer que  $X$  et  $Y$  ne sont pas des variables aléatoires indépendantes.

**Définition 3.3** (Indépendance d'un  $n$ -uplet de variables aléatoires)

Soit  $n \in \mathbb{N}^*$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires définies sur un univers  $\Omega$ . On dit qu'elles sont **(mutuellement) indépendantes** lorsque pour tout  $(A_1, \dots, A_n)$  avec  $A_i \in \mathcal{P}(X_i(\Omega))$ , les événements  $(\{X_i \in A_i\})_{i \in \llbracket 1, n \rrbracket}$  sont (mutuellement) indépendants.

**Remarque.** Comme dans le cas d'un couple, cela équivaut à vérifier que la distribution de probabilités de  $(X_1, \dots, X_n)$  est donnée par :

$$\forall (x_1, \dots, x_n) \in X_1(\Omega) \times \dots \times X_n(\Omega), \quad P(X_1 = x_1, \dots, X_n = x_n) = P(X_1 = x_1) \dots P(X_n = x_n).$$

**Remarque.** Les  $n$ -uplets de variables aléatoires sont souvent utilisés pour modéliser une succession de  $n$  expériences aléatoires indépendantes. On utilise alors une suite finie  $(X_i)_{1 \leq i \leq n}$  de variables aléatoires indépendantes, où  $X_i$  donne une information sur le résultat de la  $i$ -ème expérience.

### 3.2 Lemme des coalitions

#### Proposition 3.4 (Indépendance et composition)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini et  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires indépendantes sur  $\Omega$ . Soit  $f$  et  $g$  deux fonctions définies sur  $X(\Omega)$  et  $Y(\Omega)$  respectivement. Alors  $f(X)$  et  $g(Y)$  sont des variables aléatoires indépendantes.

#### Proposition 3.5 (Lemme des coalitions)

Soit  $(\Omega, P)$  un espace probabilisé fini,  $n \in \mathbb{N}^*$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires indépendantes. Soit  $p \in \llbracket 1, n-1 \rrbracket$ ,  $f$  une fonction définie sur  $X_1(\Omega) \times \dots \times X_p(\Omega)$  et  $g$  une fonction définie sur  $X_{p+1}(\Omega) \times \dots \times X_n(\Omega)$ . Alors  $f(X_1, \dots, X_p)$  et  $g(X_{p+1}, \dots, X_n)$  sont des variables aléatoires indépendantes.

**Remarque.** Ce résultat reste valable dans le cas de plus de deux coalitions.

**Exemple.** Si  $X_1, X_2, X_3, X_4, X_5$  sont des variables aléatoires indépendantes, le lemme des coalitions donne que les variables  $X_1 - X_2 + 2X_4^2$  et  $X_3 - X_5^2$  sont indépendantes.

**Exemple.** Soit  $X$  et  $Y$  deux variables aléatoires. Si  $X^2$  et  $Y^2$  ne sont pas indépendantes, alors par contraposée du lemme des coalitions  $X$  et  $Y$  ne le sont pas non plus.

### 3.3 Retour sur les variables aléatoires binomiales

#### Proposition 3.6 (Somme de lois de Bernoulli)

Soit  $n \in \mathbb{N}^*$ ,  $p \in [0, 1]$  et  $X_1, \dots, X_n$  des variables aléatoires indépendantes de loi  $\mathcal{B}(p)$ . Alors :

$$X_1 + \dots + X_n \sim \mathcal{B}(n, p).$$

**Remarque.** Cette méthode d'étude d'une fonction de plusieurs variables aléatoires par l'utilisation de la formule des probabilités totales appliquée au système complet d'événements engendré par une des variables est classique.

**Remarque.** On savait déjà qu'un résultat de loi de Bernoulli pouvait s'interpréter comme la survenue ou non d'un succès (de probabilité  $p$ ) lors d'une expérience.

Un résultat de loi binomiale peut donc s'interpréter comme le nombre de succès obtenus lors de la répétition de  $n$  expériences indépendantes, ayant chacune la probabilité  $p$  de succès.

**Exercice 10.** On effectue 10 lancers de dé et on pose  $X$  le nombre de lancers ayant renvoyé 1 ou 6. Déterminer la loi de  $X$ .